

OPTIONS DE REDUCTION DES COÛTS

PREPARE PAR : SECRETARIAT DE LA CTOI, 06 AVRIL 2013

CONTEXTE

1. Ce document fournit les informations demandées dans le rapport de la dernière session du CPAF (paragraphe 50) :

*Le CPAF **RECOMMANDE** que le Secrétaire exécutif prépare un document pour la prochaine réunion du CPAF, qui présentera des options pour la réduction des coûts et les impacts de ces réductions.*

CHARGES BUDGETAIRES

2. Le fonctionnement de la Commission est en grande partie financé par les contributions des membres mais, au cours des dernières années, le Secrétariat a utilisé des fonds extrabudgétaires pour financer certaines de ses activités qui, normalement, n'auraient pas été financées par le budget ordinaire. Les contributions des membres financent notamment les frais de personnel, les coûts de fonctionnement du Secrétariat, les voyages et les activités d'assistance aux membres. Les fonds extrabudgétaires sont utilisés pour financer des projets spéciaux tels que le récent symposium de marquage, les missions d'assistance à l'application et des activités de renforcement des capacités.
3. Chaque année, les membres demandent au Secrétariat de mener des activités supplémentaires. Dans le même temps, certains membres sont préoccupés par les augmentations du budget visant à répondre à cette demande croissante. Dans un effort pour minimiser l'impact sur le budget ordinaire, le Secrétariat a activement cherché des fonds extrabudgétaires pour financer ces activités supplémentaires. Bien que le Secrétariat pourrait être en mesure de recueillir des fonds suffisants pour financer toutes les activités prévues il reste le problème de ne pas avoir les ressources humaines nécessaires pour absorber la charge de travail croissante. Il n'y a pas de solutions faciles : d'une part une demande croissante des CPC et d'autre part un appel à réduire le budget. Les membres devraient toutefois être conscients que toute réduction significative du budget pourrait entraîner une perte d'efficacité et une dégradation de la situation du Secrétariat.
4. Les dépenses réelles (US\$) du Secrétariat au cours des 5 dernières années sont présentées dans le Tableau 1.

Tableau 1: Dépenses réelles par lignes budgétaires US\$ (2008–2012)

Ligne budgétaire	2008	2009	2010	2011	2012
Coûts administratifs	989 211	964 842	956 933	1 208 283	1 419 699
Dépenses de fonctionnement	437 344	586 482	594 960	767 873	767 133
(moins) contribution des Seychelles	15 308	10 984	10 984	10 076	10 016
Frais de gestion FAO	64 195	69 315	69 835	89 173	98 407
Dépenses totales	1 475 442	1 609 955	1 610 744	2 055 253	2 275 163

Les coûts administratifs (60% en moyenne) représentent la plus grande dépense du Secrétariat et concernent les salaires et indemnités et sont fondés sur les règles de la FAO. Ces coûts sont très difficiles à réduire à moins de supprimer des postes ce qui, actuellement, n'est pas recommandé. La capacité du Secrétariat a été portée à un niveau suffisant pour être en mesure de répondre aux besoins actuels et émergents. Les autres grandes composantes du budget (en utilisant les données réelles de 2011) sont les voyages (12,7%), l'interprétation (6,5%), le coût de la traduction (4,7%) et les frais de gestion de la FAO (4,3%). Ces coûts sont très variables selon les activités qui ont lieu chaque année. Une réduction des coûts serait donc possible en modifiant le fonctionnement du Secrétariat.

5. Évidemment, tout en cherchant des moyens de réduire le budget, des efforts devraient être faits pour rechercher des fonds extrabudgétaires pour mettre en œuvre les principales activités demandées par la Commission, tout en explorant les possibilités de nouvelles recettes. Certaines options de recettes sont présentées dans le tableau 2.
6. Le tableau 2 présente une liste d'options avec des actions potentielles et une estimation des économies qui pourraient être réalisées. Le potentiel d'économies est estimé dans une fourchette de 80 000 à 220 000 US\$ selon le choix des options ou de leur combinaison.

ACTIONS SUGGEREES AU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Il est suggéré que le CPAF :

- PRENNE CONNAISSANCE** des informations présentées dans ce document.
- RECOMMANDE** les mesures appropriées, y compris les priorités, pour la mise en œuvre des options présentées.

Tableau 2 : Options de réduction des coûts et de recettes supplémentaires

Options	Actions possibles	Économies estimées (basées sur le budget estimé pour 2013)	Conséquences potentielles (positives ou négatives)
Réduire le nombre de réunions tenues hors du siège de la CTOI	<p>Sauf pour la session de la Commission, tenir les réunions du Comité scientifique et celles des groupes de travail aux Seychelles (siège de la CTOI)</p> <p>Les pays qui souhaitent accueillir ces réunions devraient en assumer la totalité des coûts.</p> <p>Annulation de toutes les fonctions associées aux réunions</p>	<p>Frais de voyages : 81 000 US\$ Autres frais : 5 000 US\$</p> <p>3 000 US\$</p>	<p>Réduction des opportunités d'interaction avec les administrations des pêches dans les pays hôtes.</p> <p>Impact potentiel sur le Fonds de participation aux réunions : les Seychelles peuvent être plus chères que certains pays.</p> <p>Pas d'impact.</p>
Limiter l'accès au Fonds de participation aux réunions	<p>Utilisation du Fonds de participation aux réunions uniquement pour les billets d'avion.</p> <p>Limiter l'accès au Fonds aux pays les moins développés (PMD).</p>	<p>110 000 US\$ (moyenne de 3 000 USD par participation en 2012)</p> <p>9 CPC de la CTOI actuellement classées comme PMD (140 000 \$US), avec trois voyages par pays à 3 000 \$/participant. Seulement 4 PMD actifs.</p>	<p>Diminution de la participation des CPC aux réunions de la Commission, en particulier des pays en développement.</p>
Geler les recrutements	Aucun recrutement dans les trois prochaines années en dehors du renouvellement du personnel.	Aucune augmentation des salaires.	Dépendance aux consultants pour réaliser certaines activités.
Frais de fonctionnement	Réduction des frais de téléphone, de véhicules et autres frais de fonctionnement des bureaux.	3 000 US\$	Pas de conséquences prévisibles.
Pauses café durant les réunions de la CTOI	Réduire les pauses café à une par jour (sauf si payées par l'hôte).	3 500 US\$	Les membres pourraient se plaindre.
Frais de gestion de la FAO	Réduire les frais de gestion de la FAO de 4,5 à 3%.	35 000 US\$	Le Comité des finances de la FAO pourrait rejeter cette option.
Nouvelles recettes			
Recherche de revenus	<p>Facturer l'inscription des navires sur le Registre CTOI des navires autorisés, à 150\$US par navire de plus de 24m, par an. Il y a environ 2800 navires actifs.</p> <p>Frais d'inscription des OIG/ONG de 500\$US.</p>	<p>420 000 US\$</p> <p>5 000 US\$</p>	<p>Les CPC pourraient s'opposer à un accroissement des frais pour leurs flottes.</p> <p>Moins de participation des ONG.</p>
Donneurs multilatéraux	Accroître l'engagement des bailleurs de fonds multilatéraux et rechercher des synergies avec des projets régionaux et/ou nationaux.		Alignement des projets régionaux et/ou nationaux pour répondre aux engagements de la CTOI.